

PLAN CANICULE A RAFRAICHIR !

25 juin 2026



La direction a annoncé, lors des Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), des mesures complémentaires au plan chaleur présenté en mars :

- ✓ Une deuxième distribution d'eau réfrigérée dès mercredi après-midi (si les frigos suivent)
- ✓ Une pause supplémentaire mercredi en horaire de nuit.

Ces nouvelles mesures vont dans le sens de vos besoins, mais restent pour la **CFE-CGC** insuffisantes. Pour la **CFE-CGC**, les canicules engendrent une forte fatigue des salariés. Cette fatigue peut entraîner une déconcentration pouvant impacter la sécurité et la qualité. Ces deux vecteurs sont des priorités pour le Groupe.

Une situation caniculaire exceptionnelle exige des réponses exceptionnelles !

La **CFE-CGC** demande à court terme :

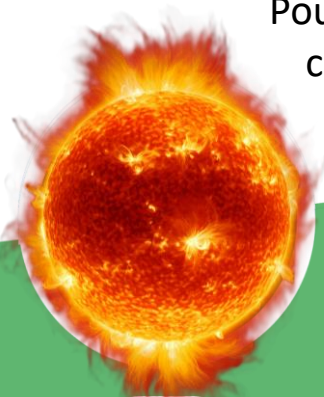
-  L'instauration d'une 3^{ème} pause dès aujourd'hui dans les 3 tournées ;
-  La distribution d'eau réfrigérée deux fois par tournée ;
-  La mise en service de toutes les fontaines et de tous les ventilateurs individuels aux postes ;
-  L'indication de l'espace climatisé le plus proche de chaque poste de travail, où le salarié peut se rafraîchir ;
-  La validation automatique des demandes de TAD.



A long terme (pour l'été prochain) :

-  La remise en état des ventilateurs collectif ;
-  La révision complète de l'étanchéité des toitures ;
-  La mise en peinture anti-chaleur des toitures et/ou des vitrages des bâtiments ;
-  La mise en place de film réfléchissant aux vitres des bureaux ;
-  La mise en place de brumisateurs aux postes de travail ;
-  L'équipement en climatiseurs de chaque open-space et de chaque salle de réunion ;
-  La révision des horaires et de la cadence de travail dès le passage en vigilance rouge canicule ;
-  La présentation d'un plan de végétalisation du site ;
-  L'étude de la réfection de nos usines par un expert et une présentation aux CSSCT.

Pour la **CFE-CGC**, les 400 millions d'euros promis doivent également contribuer à l'amélioration de vos conditions de travail.

**DEFENDRE L'INDUSTRIE,
PROTEGER LES EMPLOIS**